BULLETIN

DE

L'INSTITUT EGYPTIEN

QUATRIÈME SÉRIE. N° 6

ANNÉE 1905

LE CAIRE
1906

UNE LAMPE ARMORIÉE DE L'ÉMIR SCHEIKHOU

Dans le Petit Palais des Champs Elysées, la Municipalité de Paris a installé la collection qu'elle doit à la munificence de M. Dutuit, un riche Rouennais.

Cette collection comprend des livres rares, des reliures inestimables, des gravures, des tableaux de maîtres, des porcelaines, des faïences, des verreries, des objets d'or et d'argent, de cuivre et d'ivoire, etc.

Quelques objets de cette exposition sont des chefs d'œuvre ou des objets uniques en leur genre.

On y a exposé, parmi les objets en verre, une lampe de mosquée, en verre émaillé, portant les armoiries de l'Emir Schéikhou, mort le 16 Zil-kaadi 758 (1357).

E. T. Rogers bey a publié dans son mémoire sur le Blason chez les princes Musulmans, les armoiries de cet Emir [1].

Rogers bey avait trouvé cette armoirie — au Chef gueules, pointe sable, sur fasce or un calice gueules — sur une lampe en verre émaillé, qui était en 1880 en la possession de feu Linant pacha. En 1886 cette lampe a été achetée par A. Rostowitz bey qui en a fait don au Musée arabe du Caire où elle porte aujourd'hui le n° 7, (ancien n° 76 et n° 324 du registre d'entrée).

Dans la même année 1886, j'ai donné moi-même une description de cette lampe, avec sa photographie, dans un mémoire intitulé: «Description de six lampes de Mosquée en verre émaillé» [2].

Aujourd'hui, avec l'autorisation de M. Caen, l'aimable Conservateur du Musée Carnavalet à Paris, duquel relève la collection Dutuit, je vous présente les photographies de cette lampe de la dite collection.

1. *Bul. de l'Institut Egyptien*, 2me Série n° 1, année 1880, fig. 22, n° 2, page 112.
2. *Bul. de l'Institut Egyptien*, 2me Série n° 7, page 143, (n° 4, phot. 4).

La lampe a la forme ordinaire qu'affectent les lampes de Mosquée de ce genre ; elle est montée sur piédouche (fig. I).

Les ornementations en émaux sont très simples.

L'armoirie se trouve représentée sur le col et répétée par trois fois. Les séparations sont couvertes par trois cartouches d'ornements en émaux de différentes couleurs où domine le bleu turquoise sur fond d'or.

Sur la panse, se déroule l'inscription divisée par trois médaillons partant chacun d'une des trois anses de suspension.

L'inscription est en très beaux caractères pleins et très lisible, du beau style de l'époque, en émail bleu turquoise serti de traits rouges, sur fond doré.

Elle porte les inscriptions suivantes :

1re bande. — مما عمل برسم المقر الاشرف العالى

2me bande. — المولوى الامیری الکبیری المحتری المخدومی

3me bande. — السیدی السیفی شیخو الناصری عز نصره

1° Parmi les objets faits par ordre de son Excellence, le noble l'illustre.

2° Le Mewlewy, le princier, l'exalté, le confident (du roi), le seigneur.

3° Le noble, (le ceint) de l'épée, Scheikhou (Mamelouk) de El Nassr que (Dieu) exalte ses victoires.

Outre les armoiries, l'inscription et les ornementations en émaux, le reste de la lampe était doré en entier sauf à l'étranglement du col et à l'attache du piédouche où il y a une bande d'émail bleu turquoise.

Autour de l'ouverture et à la base du col, comme au sommet de la panse ainsi que dans sa partie inférieure et sur le piédouche, il y a une suite de dessins légers au trait d'émail rouge, qui devaient faire un très joli effet sur le fond d'or général.

Les dimensions de la lampe sont :

Hauteur	0m,31
Diamètre du col	0m,225
» de la panse	0m,225
Hauteur du piédouche	0m,7
Diamètre de la bande	0m,13

Fig. 1.

Avec cette photographie de la lampe du Musée Carnavalet on pourra se rendre compte de la différence qu'il y a dans l'ensemble de l'ornementation entre celle-ci et la lampe du Musée arabe du même Emir, toutes deux portant son nom et ses armoiries.

Les différences entre ces deux lampes ne sont pas seulement dans l'ornementation générale, les dimensions et l'écriture, elles sont encore dans l'inscription elle-même.

La lampe de M. Dutuit est plus riche en titres dans le protocole qui accompagne le nom de l'Emir que j'ai rapporté plus haut et que vous pouvez comparer à celui que Rogers bey donne pour la lampe du Musée arabe.

Ces deux lampes ont été faites, sans doute, vers 755 (1354), date de la construction de la Mosquée de l'Emir Scheikhou.

Voici la traduction du passage que Makrizi a dédié à cette Mosquée.

« Cette Mosquée est dans le petit marché de Moun'im, entre la rue de Saliba et la place de Roumélia, au pied de la citadelle de la montagne.

« Elle fut construite par l'Emir El Kébir Seyf El Dine Scheikhou El Nassery, Ras Nouba El-Oumara, en l'année 756 (1355).

« Il fut charitable et bon pour les ouvriers qui y travaillèrent, car il leur paya tous leurs salaires.

« Il y institua la Khutba et vingt Saufis. Il nomma le cheikh Ekmel-El-Dine Mouhamed El Roumy El Hanafy, cheikh de ces Saufi.

« Plus tard lorsqu'il construisit le Khaneguah, devant sa Mosquée, il y transfera Ekmel-El-Dine et les Saufis dont il augmenta le nombre.

« Cette Mosquée est une des plus belles Mosquées d'Egypte » [1].

Dans la description de l'Egypte, M. Jomard, en parlant des monuments du Caire, dit :

« La double Mosquée appelée Cheikhou, du nom de son fondateur, située à droite et à gauche de la rue qui monte de Gama Touloun à

1. Makrizi-El-Khetate vol. II, page 313, édition de Boulac.
Voyez aussi pour la date et pour la fixation des positions respectives de la Mosquée et du Khaneguah, l'étude de M. Max van Berchem.

la citadelle, a été construite du temps de Nasr en 755 (1354). La Mosquée qui est située sur la droite de la rue en montant a 24 mètres environ, sur 20 mètres; le couvent des derviches, du nom de Cheikhou, est de l'an 757 (1356) ».

M. Max van Berchem dans le Corpus Inscriptionum Arabicarum[2] donne, page 231, les inscriptions de la Mosquée de Scheikhou ;

Page 232, celles du couvent construit par le même Emir ;

Enfin page 236 il donne l'épitaphe du cheikh Ekmel El Dine Mouhammed, supérieur des Soufis dont parle Makrizi.

Aucun de ces auteurs ne signale une particularité concernant la représentation des armoiries de cet Emir dans la Mosquée, particularité que j'ai relevée dans mon ouvrage : *Contribution à l'étude du Blason en Egypte*, (n° 60, page 115).

Dans son corpus, n° 155 (*loc. cit.*, page 229), M. Max van Berchem a publié les inscriptions qui se trouvent dans un sébyle fontaine de Scheikhou situé au nord-est de la Citadelle, à côté de Bab-el-Atabek (Bab-el-Ouda'a). A la page 230, il dit :

« A la base de la coupole court un bandeau en beau naskhi Mamlouk, grands caractères, taillés dans le roc. C'est un verset rappelant la destination de ce monument (Car. LXXVI. ver. 5-9). Au-dessus du bandeau, des rinceaux et deux cartouches sculptés dans la pierre. L'un renferme le nom du Sultan suivant la formule des cartouches à inscription. L'autre présente les armoiries figurées ci-contre, sans doute celles de l'Emir Cheikhou ».

M. Max van Berchem donne le dessin du cartouche (écu) portant armoirie.

Un écu rond divisé horizontalement en trois parties par deux traits parallèles en chef et deux traits en pointe, sur fasce un coup au trait, le tout sculpté sur le roc.

Cette manière d'indiquer l'armoirie de l'Emir au trait se répète sur les nœuds de la grille de la fenêtre d'une fontaine attenante à la Mosquée de l'Emir.

Au chevet nord-est de la mosquée, c'est-à-dire du bâtiment qui se trouve à droite en montant de Saliba vers la place de Roumélie, il y

2. Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique Française au Caire, tome XIX fasc. 2, page 231.

a une fontaine qui sort en saillie sur le corps du bâtiment de la Mosquée, (fig. 2).

Au rez-de-chaussée de ce sébyle il y a une grande fenêtre faisant face à l'ouest, fermée par une grille en fer forgé.

Au milieu de chacun des nœuds que forment les barres horizontales et verticales, de la deuxième barre verticale à droite et à gauche, on a gravé l'armoirie de l'Emir, (fig. 3).

Un des nœuds montrant l'armoirie qui y est ciselée (fig. 4). Les autres nœuds ne portent aucune ciselure.

Vous voyez que l'écu est formé de deux traits concentriques, que le chef et la pointe sont séparés de la fasce chacun par deux traits parallèles, enfin que la fasce est chargée de la coupe.

Remarquez aussi en haut, au bas, à droite et à gauche de l'écu et suivant la médiane des barres, une fleur de lis ciselée au trait simple.

Cette manière de représenter les armoiries de l'Emir Scheikhou est identique au dessin qu'a reproduit M. Max van Berchem, au n° 155 de son *Corpus Inscriptonum Arabicorum*, sauf les doubles traits de la circonférence de l'écu et les fleurs de lis. en saillie hors de l'écu.

Remarquez encore que les barres de fer de cette fenêtre sont forgées en torsades.

Sur la face tournée au nord, deux fenêtres s'ouvrent au rez-de-chaussée de ce même sébyle.

Les barres de fer de ces fenêtres sont simples et aucun des nœuds formés par leur croisement ne porte d'armoirie.

Mais en revanche les ornements en fer forgé qui sont au milieu des fenêtres, et qui sont identiques pour les deux fenêtres de l'ouest, portent à leur sommet l'armoirie de l'Emir, découpée dans une plaque en fer forgé (fig. 5 et 6).

De chaque côté des petites grilles qui servent de supports aux armoiries vous observez, se projetant à droite et à gauche, des fleurs de lis découpées en plaque de fer forgé. Autour de l'écu il y a aussi trois fleurs de lis, en haut, à droite et à gauche.

Pourquoi ces fleurs de lis ? Je me permets d'émettre l'hypothèse qu'elles sont destinées à rappeler le Sultan par son Blason.

En effet, je viens de vous rapporter le passage de M. van Berchem où il décrit la fontaine de l'Emir près de Bab-el-Atabek. Il dit que,

au-dessus de l'inscription Coranique, il y a deux cartouches, l'un renfermant le nom, les titres, etc., du Sultan et l'autre portant les armoiries de l'Emir.

Il n'était pas convenable, quelque grand et puissant que fût l'Emir qu'il inscrivit son nom ou ses armes sans rappeler ceux du maître auquel il appartenait et duquel il tenait sa puissance.

Ici sur cette grille, ne pouvant inscrire le nom du Sultan, il entoure son armoirie du signe symbolique que les Sultans paraissent avoir adopté à cette époque, c'est-à-dire la fleur de lis, et il les place partout autour de ses armes comme pour les soutenir, les maintenir et les protéger.

Je dis que les Sultans à cette époque paraissent avoir adopté comme symbole la fleur de lis.

En effet, vous vous rappelez sans doute le mémoire sur le Blason chez les Princes Musulmans, de feu E. T. Rogers bey, où le savant auteur a relevé les fleurs de lis au XIV^e^ siècle sur les monnaies en cuivre de Scha'aban, de Aly, et de Hadji, tous trois Sultans d'Egypte du groupe des Mamelouks Bahari (1363-1381), qui se sont succédés les uns aux autres.

Il me semble par l'exemple que nous donnent ces fleurs de lis que nous rencontrons autour des armes de l'Emir, que cet emblème était déjà connu en Egypte comme emblème royal avant même l'année 764 (1363), commencement du règne de Aly dont la monnaie portait cet emblème, puisque nous le trouvons en 755 (1354), sur cette grille en fer forgé.

Comment cet emblème a-t-il passé aux Memelouks Bahari? Ne serait-ce pas en mémoire des victoires remportées sur Louis IX, à Mansourah et à Damiette, par les fondateurs de cette même oligarchie militaire des Mamelouks Bahari? Le roi de France étant blasonné de la fleur de lis, les vainqueurs auraient-ils pris les armes du vaincu pour s'en blasonner? C'est en effet une pratique courante en ces temps de chevallerie que de s'approprier les armes des vaincus, soit en Europe, soit en Orient, et dont j'ai rapporté différents exemples dans mon livre sur le Blason en Orient.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, j'ai pensé qu'il serait utile de l'avancer; peut-être dans l'avenir d'autres faits viendront-ils la corroborer.

Et si le lis héraldique était bien l'emblème de la royauté à cette époque, nous pourrions supposer que ces fleurs ont été placées autour des armes de l'Emir en l'honneur du Sultan qu'elles blasonnaient et en quelque sorte pour lui rendre hommage, comme dans le sébyle décrit par M. van Berchem, où le même Emir a accompagné ses armes du nom et des titres du Sultan ainsi que des vœux pour sa gloire, comme nous l'avons dit plus haut.

YACOUB ARTIN PACHA.

NOTA. — On trouvera la biographie de l'Emir Scheikhou dans les khétate de Makrizi, vol. II, p. 313, et un extrait abrégé dans le mémoire de E.T. Rogers bey Bull., de l'Inst., année 1880, page 112.

Fig. 2.

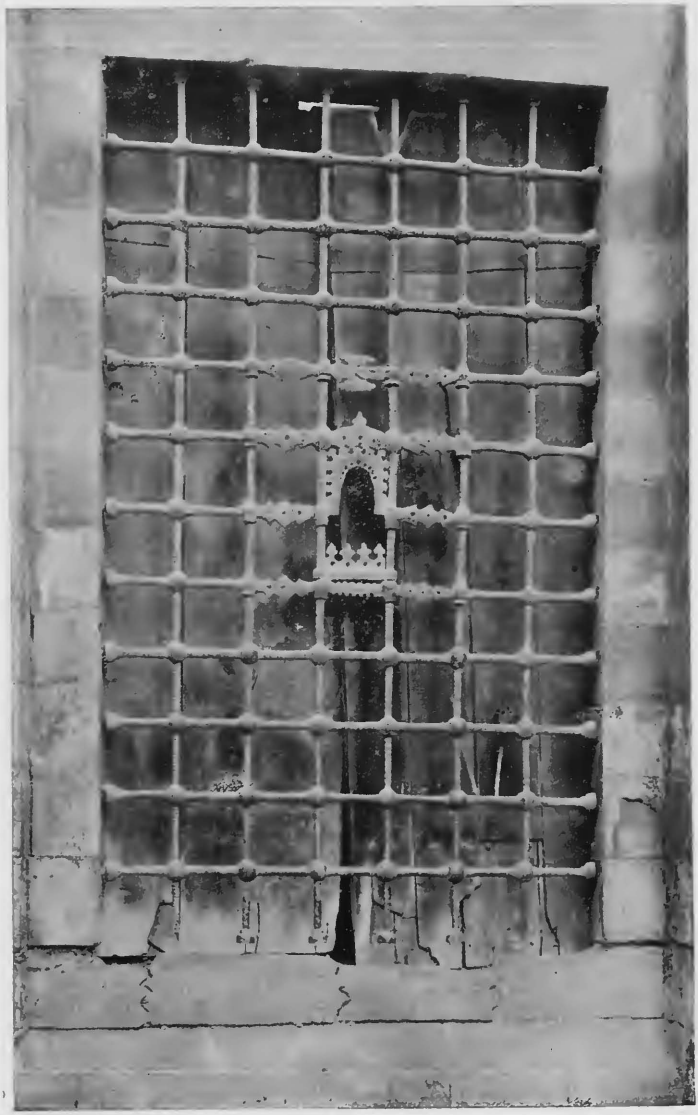

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

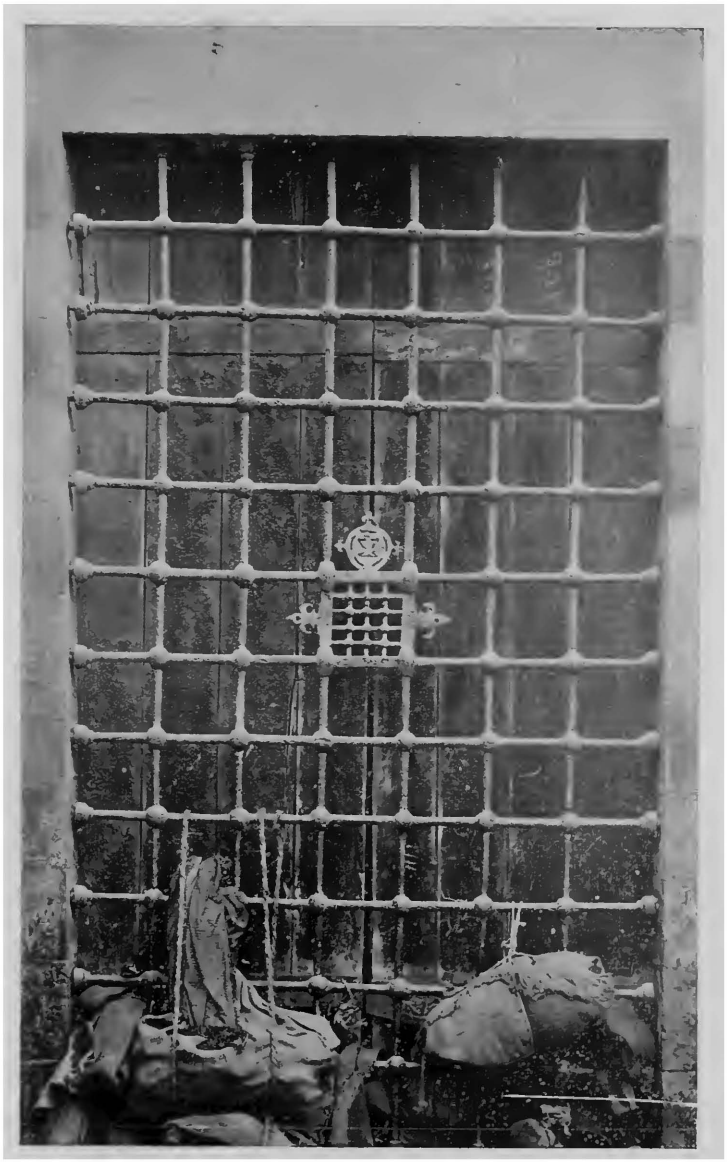

Fig. 6.